
Adresse de la commune de Puy-la-Montagne qui instruit la Convention qu'elle s'occupe sans relâche de l'extraction du nitre, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Puy-la-Montagne qui instruit la Convention qu'elle s'occupe sans relâche de l'extraction du nitre, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 680;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29992_t1_0680_0000_5

Fichier pdf généré le 01/02/2023

L'article IV de cette dernière porte que les créanciers seront tenus de présenter leurs titres au liquidateur général de la Liquidation ou aux corps administratifs d'ici au 1^{er} germinal, et faute par eux de les remettre dans le délai fixé, ils sont dès après déchu de toute répétition envers la République.

Nous invitons en conséquence la Convention à vouloir bien proroger d'un mois les délais accordés par les lois des 13 brumaire et 26 nivôse, et à nous faire parvenir une collection complète des lois pour chaque commune de notre district.

Nous te rendons compte de la fête civique qui a eu lieu hier pour célébrer l'anniversaire de la mort de Capet, dernier tyran des français; et de la plantation des nouveaux arbres de liberté, tant à Bouquenom qu'à Neuf-Saardverden.

La cérémonie a commencé à Bouquenom. Les Républicains et Républicaines de tout âge se sont rassemblés au temple de la Raison. Les citoyens Kaiterwald, Preury, Karcher, juge du tribunal, et Nulotte, agent national du district, ont prononcé des discours qui ont ému tous les cœurs des vrais patriotes et porté la terreur dans ceux des aristocrates qui souillent encore notre sol.

Une citoyenne a fait une quête au profit des pauvres malades de la commune.

Ensuite l'on s'est porté en masse en chantant des hymnes patriotiques devant la porte principale du temple où l'on a planté deux arbres au son de la musique et d'un chœur de citoyens et citoyennes chantant des couplets analogues à la fête.

L'après-midi, le même cortège s'est rendu sur la place où l'on a planté un nouvel arbre. Le citoyen Marin y a tenu un discours propre à perpétuer la haine des tyrans et l'amour de la liberté et de l'égalité. De là, le cortège se rendit à Neufsaarverden. Les deux communes se réunirent au temple de la Raison, où l'agent national du district et celui de la commune de Neufsaarverden prononcèrent des discours qui enflammèrent tous les cœurs de ces bons patriotes nouvellement conquis à la liberté qui témoignèrent leur contentement par des cris mille fois répétés: Haine éternelle aux tyrans, Vive la République française une et indivisible. De là on se rendit sur la place où les jeunes adolescents des deux sexes, l'espoir de la patrie, plantèrent un jeune arbre qui en croissant, leur rappellera leurs sermens et l'époque heureuse où un peuple libre et généreux les affilia et les délivra de la fange du despotisme où leurs ancêtres ont croupi si longtemps.

Lcs citoyens en plantèrent un second sur le côté opposé à la place; il fut orné par les citoyennes de la commune d'une couronne de lauriers ornée de rubans tricolores.

La fête se termina par un rondeau patriotique et par des vœux pour la prospérité des armes de la République et la destruction des tyrans et de leurs cohortes.

Nous terminerons par émettre le vœu des communes de Bouquenom et Neufsaarverden qui ne se trouvent séparées que par la Sarre, mais réunies par les sentiments de la fraternité, pour que la Convention décrète leur réunion en une seule commune sous le nom de *Réunion-sur-Sarre*; il en résultera des avan-

tages mutuels pour les deux communes, et la Convention, par cet acte de bienfaisance, acquerra de nouveaux droits à la reconnaissance de ses concitoyens.

Nous applaudissons à toutes les mesures révolutionnaires et de salut public prises par la Convention, et nous invitons nos braves Montagnards à rester à leur poste; le gouvernail ne peut être en de meilleures mains, vous avez bien mérité de la patrie, nous venons de tressaillir de joie en lisant dans les derniers papiers publics qu'une horrible conspiration a été découverte par votre vigilance et par vos soins; que les monstres qui l'ont tramée paient de leur tête le prix dû à un pareil forfait! Le peuple n'exterminera-t-il donc pas à jamais les scélérats qui veulent le diviser pour l'égorger! Que la justice nationale le venge donc encore une fois de tous ses ennemis.

Vive la République, Vive la Montagne. »

WILKENS, DOPFFER, MILLOTTE (*agent nat.*), SAVONS [et un nom illisible].

27

La commune de Puy-la-Montagne (1) instruit la Convention qu'elle s'occupe sans relâche de l'extraction du nitre.

Mention honorable, insertion au bulletin. (2)

[*Puy-la-Montagne, s.d.*] (3).

« Courage, Législateurs; continuez vos utiles et glorieux travaux; en vain, de toutes parts, mille et mille conspirations vous assaillent; restez toujours fermes et inébranlables sur la Montagne sainte; le génie de la France veille sur vous, et leurs flots impuissants viendront se briser contre ce roc sacré d'où vous lancez la foudre sur les tyrans et les traîtres. Restez à votre poste jusqu'à ce qu'ils soient tous exterminés; jusqu'à ce que la puissance du peuple s'élevant partout sur les débris des trônes, des despotes et des hochets du fanatisme, n'offre plus sur la surface de la terre que des peuples d'amis et de frères; vrais enfants de la nature et rendant à la divinité le seul culte qui lui convient, celui de la raison. Nous nous occupons sans relâche de l'extraction des terres et de la fabrication du salpêtre, notre richesse en ce genre est bien au dessous de notre zèle et de notre bonne volonté; notre sol est loin de répondre à nos désirs mais nous ne comptons pour rien la dépense et le travail et nous espérons offrir aussi à la patrie notre contingent pour concourir à la destruction des despotes. »

MARTIN, LAMBERT, VILLETTE, MARTIN, DREUX, L. BELLIOU, MENY, FORTIN, GUYADE, GAZIER, TIESSE, LEQUIN, LEPELLETIER.

(1) Ci-dev^t Châteauneuf-en-Thimerais.

(2) P.V., XXXV, 283. B^{ta}, 29 germ.(2^e suppl^t).

(3) C 298, pl. 1044, p. 11.